

Sensibilisation à l'accessibilité numérique

Référence : **ACCESS001**

Durée : **1 jour (7 heures)**

Certification : **Aucune**

Connaissances préalables

- Aucunes

Profil des stagiaires

- Toute personne souhaitant mieux appréhender le domaine de l'accessibilité numérique

Objectifs

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de prendre en compte l'accessibilité numérique dans le développement d'applications web ou mobiles
- Plus précisément :
- Appréhender les différents types de handicaps et comprendre les problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap
- Comprendre les enjeux et l'intérêt des normes d'accessibilité
- Connaître les lois et les référentiels techniques
- Acquérir un vocabulaire de base pour dialoguer avec les professionnels du sujet
- Identifier des problèmes rencontrés par des personnes en situation de handicap et trouver des solutions adéquates

Certification préparée

- Aucune

Méthodes pédagogiques

- 6 à 12 personnes maximum par cours, 1 poste de travail par stagiaire
- Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexions

Formateur·rice

- Consultant-Formateur expert Accessibilité et ergonomie

Méthodes d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Contenu du cours

1. Introduction

- Qui est concerné par l'accessibilité numérique ?
- Les piliers et grands principes de l'accessibilité numérique

2. Technologies d'assistance

- Les technologies d'assistance (impacts pour l'utilisateur et solutions matérielles / logicielles)
- Description des impacts utilisateurs

3. Contexte légal et normatif

- Retour sur le contexte légal en France et à l'international
- Les peines prévues par la loi en France
- Le RGAA (anatomie d'un critère, les tests et base de référence)
- Tests préliminaires d'accessibilité
- Les dérogations

4. L'organisation projet

- Les acteurs de l'accessibilité numérique sur le projet
- Le référent accessibilité numérique

5. Les bénéfices de l'accessibilité numérique

- Les bénéfices de l'accessibilité numérique pour les utilisateurs et les organisations
- REX Legal & Generals

Notre référent handicap se tient à votre disposition au [01.71.19.70.30](tel:01.71.19.70.30) ou par mail à referent.handicap@edugroupe.com pour recueillir vos éventuels besoins d'aménagements, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.